

Document d'information sur les Premiers adeptes du programme Enraciner l'espoir

Traitement des dépendances et de la Santé mentale, ministère de la Santé, gouvernement du Nouveau-Brunswick



Pourquoi le Nouveau-Brunswick y participe-t-il?

Nous prenons la prévention du suicide très au sérieux. Dans le cadre de nos efforts pour fixer des buts en matière de prévention du suicide, nous apprécions la structure et les ressources que la Commission de la santé mentale du Canada nous offre. Nous accordons une grande importance aux recherches qui ont déjà été réalisées et nous sommes impatients d'en récolter les bénéfices à venir. Les cinq piliers du programme Enraciner l'espoir s'appliquent à l'échelle internationale et reflètent les pratiques exemplaires dans le domaine. Avec l'appui de la province, qui soutient notre participation, nous souhaitons tirer profit de l'expertise de nos communautés et nous attaquer aux problèmes en tenant compte de notre contexte.

Quelles sont les attentes du Nouveau-Brunswick à l'égard du programme?

Nous espérons générer des retombées pour la prévention du suicide dans nos communautés. Notre objectif est de renforcer nos capacités en établissant des relations et des partenariats et de faire comprendre aux membres de la communauté que chaque personne a un rôle à jouer dans la prévention du suicide. Nous souhaitons également attirer l'attention sur les besoins des groupes à risque élevé et sensibiliser la population aux facteurs de risque et de protection à l'œuvre dans les différents groupes de population.

Pourquoi les autres communautés devraient-elles envisager de faire partie des Premiers adeptes?

D'autres communautés gagneraient à être mieux renseignées sur la complexité de la prévention du suicide, comme en témoigne le modèle des cinq piliers. En devenant membres d'une communauté de pratique, elles pourraient : (1) apprendre et s'inspirer de personnes et de groupes partageant des idées similaires ailleurs au pays (ce qui leur permettrait de gagner en force); (2) mettre à profit les leçons apprises et avoir un lieu où partager leurs idées et innovations; et (3) découvrir comment obtenir davantage de soutien de la part de partenaires communautaires.

Pourquoi est-il important d'aborder la prévention du suicide au niveau des communautés?

Certains facteurs de risque de suicide apparaissent au sein des communautés. La prévention du suicide repose sur les forces des communautés et est favorisée par un engagement actif de la communauté. Bien des gens aux prises avec des pensées suicidaires passent inaperçus sous le radar des professionnels de la santé. Pour ces raisons, il est essentiel que les communautés soient particulièrement à l'affût afin de détecter rapidement les facteurs de risque et assurer que des facteurs de protection soient en place. Elles peuvent par exemple se pencher sur la question des déterminants sociaux de la santé dans les différents établissements de manière à repérer les lacunes et mettre en place les services appropriés. Les communautés disposent de plusieurs outils pour diffuser leurs messages et peuvent mettre à profit diverses ressources et occasions de sensibilisation.

Pourquoi est-il important pour le Nouveau-Brunswick de lutter contre la stigmatisation entourant le suicide et la santé mentale?

Il est important que les gens se sentent à l'aise de parler de leur santé mentale bien avant l'apparition de pensées suicidaires. Bien que la stigmatisation se manifeste dans toutes sortes de contextes, elle peut être particulièrement répandue dans les petites communautés qui sont moins exposées à la diversité. Par crainte d'être jugés négativement, les gens sont encore plus réticents à s'exprimer. En luttant ouvertement contre la stigmatisation, nous pourrions diversifier les services, créer des approches davantage centrées sur le client et soutenir les innovations dans les soins de santé mentale.

Coordonnées

Porte-parole pour les médias :

- **Nom** : Catherine White
- **Téléphone** : 506 999-0093
- **Courriel** : cathy.white@gnb.ca